

échevins de la ville de Montréal ont pour devoir d'étudier la question sérieusement et de la juger à son mérite, sans se laisser influencer par quelques agitateurs, qui n'ayant pu réussir eux-mêmes dans le commerce, ont entrepris de causer des ennuis à ceux qui ne craignent pas de travailler pour gagner honorablement leur vie et se créer quelques épargnes pour leurs vieux jours.

LES JOURNALISTES AMERICAINS

Les journalistes Américains, au nombre d'environ une centaine, étaient de passage ces jours derniers à Montréal. Après avoir assisté à la convention annuelle qui a eu lieu à Détroit, les 17, 18, 19 et 20 juillet, ils avaient décidé de visiter la vallée du Saint-Laurent. Ces journalistes ont visité le port de Montréal. M. Geo.-W. Stephens, président de la commission du port de Montréal, au cours de ses remarques, a tenu à remettre au point les paroles prononcées par le Gouverneur du Michigan, à la Convention des Journalistes, lorsqu'il a dit que les États-Unis devraient avoir pour limites naturelles le Golf du Mexique au Sud, l'Océan Arctique au Nord et devraient s'étendre du Pacifique à l'Atlantique.

Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, le Major Stephens fit l'historique du port de Montréal et des progrès accomplis et ajouta :

"Nous avons le meilleur système d'administration du port qu'il y ait sur le Continent, et les critiques confortablement assis, peuvent bien quelquefois critiquer; mais les gens au courant des choses, savent ce que valent ces critiques faciles. Il y a quelque chose que le public américain ne saurait avoir : c'est le Canada. Le Canada est anxieux de maintenir des relations d'affaires amicales avec vous. A la fin du siècle prochain, nous aurons nous aussi une population de 90,000,000, et alors, nous pourrions vous donner la main sans risquer de nous faire écraser les doigts. Nous ne serons pas annexés; nous ne croyons pas que le Canada puisse être absorbé."

LA PUBLICITE ET LE TRUST DU TABAC

Une publicité générale et persistante, voilà ce qui a permis aux Duke de former le trust du tabac, dont la dissolution a été ordonnée récemment par la Cour Supérieure des États-Unis. Pendant des années le trust du tabac a pu distribuer un dividende de 40 pour cent sur son capital-actions de \$400,000,000.

La fortune des Duke est basée sur les cigarettes. La American Tobacco Company, fondée en 1890 — année où fut promulgué l'acte contre les trusts — était un trust des cigarettes au montant de \$25,000,000, avec un actif réel de \$5,000,000. Les Duke avaient un intérêt de 30 pour cent dans la capitalisation. Le chiffre de l'affaire qu'ils avaient lancée, de \$200,000 par an qu'il était en 1883, s'élevait à \$4,500,000 en 1889 et, l'année dernière, une somme de \$800,000 fut dépensée en publicité. Ce fut la campagne coûteuse de publicité dans l'industrie des cigarettes qui réunit ensemble les cinq grandes compagnies manufacturant des cigarettes. Elles contrôlaient 90 pour cent de la production du pays.

Les Duke ont rendu la cigarette populaire aux États-Unis. L'augmentation énorme de la production des cigarettes est le résultat de cette campagne agressive de publicité. En 1870, la production était inférieure à 50,000,000 de cigarettes, soit environ une par habitant. Elle est maintenant de sept milliards, c'est-à-dire 80 fois plus grande par tête de population. Au cours des cinq dernières années, la production des cigarettes a doublé. Voilà ce qui a le plus enrichi la compagnie American Tobacco.

LE PIQUE-NIQUE DES ÉPICIERS DE MONTREAL.

Le pique-nique annuel de l'Association des marchands épiciers de Montréal a eu lieu mercredi, le 26 juillet, au Parc King Edward. Nous ne craignons pas d'affirmer que ce fut une des plus belles fêtes qui se soient encore vues, et les organisateurs de cette véritable réunion de famille ont raison d'être fiers de ce nouveau succès.

Dès neuf heures du matin, le quai Racine était envahi par la foule des excursionnistes, joyeux et impatients d'aller jouir du magnifique programme que leur avaient préparé les membres du comité.

M. J. B. Boileau, président, et M. O. Fournier, secrétaire de l'association, recevaient les invités avec toute l'affabilité et la courtoisie qui les distinguent.

A dix heures et demie, le bateau laissait le quai aux vives acclamations des nombreuses personnes présentes; pendant que l'orchestre Blazi, qui avait été retenu pour la circonstance, attaquait l'un des plus beaux morceaux de son répertoire.

La foule à peine arrivée sur l'île, se dirigea vers le terrain des courses. Celles-ci furent organisées immédiatement, sous la direction d'un comité composé de MM. J. T. Lussier, président; A. Landreville, A. Dubuc, P. Normandin, E. H. Montpetit et H. Ste-Marie.

Des prix magnifiques avaient été offerts par les diverses maisons de commerce et ils furent disputés avec acharnement par les concurrents. Ici, il faut féliciter d'une manière toute spéciale les dames qui prirent part à ce genre d'amusement et qui, par leur animation, soulevèrent à maintes reprises des applaudissements prolongés.

Voici le résultat de ces courses :

Course de 150 verges, ouverte aux présidents des divers comités — 1er prix, M. O. Fournier; 2e prix, J. D. Boileau; 3e prix, A. Laniel.

Course de 150 verges, ouverte aux membres des comités, les présidents exceptés — 1er prix, M. V. Boileau; 2e prix, A. Landreville; 3e prix, W. Brouillet.

Course de 50 verges, ouverte aux jeunes gens de douze ans ou moins — 1er prix, M. E. Laniel; 2e prix, A. Brouillet; 3e prix, E. Bergeron.

Course de 50 verges, ouverte aux jeunes filles de douze ans et moins — 1er prix, Mlle Béatrice Boileau; 2e prix, Mlle Blanche Laniel; 3e prix, Mlle Proulx.

Course de 200 verges, ouverte aux voyageurs vendant aux épiciers détaillants — 1er prix, M. E. P. Lalonde; 2e prix, E. Bergeron; 3e prix, R. Robert McCalfé.

Course de 200 verges, ouverte aux employés des maisons en gros ayant rapport avec les épiciers, les voyageurs exceptés — 1er prix, M. O. Lalonde; 2e prix, J. Demers; 3e prix, Chs. Woods.

Course de 150 verges, ouverte à tous les épiciers en détail — 1er prix, M. J. A. Mesnard; 2e prix, O. Fournier; 3e prix, J. A. Phaneuf.

Course de 150 verges, ouverte aux commis-épiciers — 1er prix, M. H. Laniel; 2e prix, A. Boudreau; 3e prix, W. Ethier.

Course de 150 verges, ouverte aux hommes gras, pesant 200 livres et plus — 1er prix, M. V. Boileau; 2e prix, A. Landreville; 3e prix, J. A. Séguin.

Course de 200 verges, ouverte aux épiciers, membres de l'Association — 1er prix, M. J. A. Phaneuf; 2e prix, J. A. Mesnard; 3e prix, O. Fournier.

Course de 50 verges, ouverte aux femmes des membres des comités — 1er prix, Mme O. Fournier; 2e prix, Mme W. Brouillet; 3e prix, Mme A. Laurendeau.

Course de 50 verges, ouverte aux filles des épiciers ou